



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fin de l'exploration et l'exploitation du pétrole en France et dans la Marne

Question écrite n° 27494

Texte de la question

M. Éric Girardin appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur les conséquences de la loi n° 2017-1839 du 30 décembre 2017 mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures. Cette loi porte diverses dispositions relatives à l'énergie et à l'environnement et s'inscrit dans la volonté de la France d'être à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique et d'accélérer la transition écologique pour les territoires, en cohérence avec les engagements de la France dans le cadre de l'accord de Paris de décembre 2015. La troisième circonscription de la Marne est fortement impactée par l'interdiction programmée d'exploitation des hydrocarbures et de leur prospection, en particulier le territoire de Montmirail où plus de 150 personnes travaillent directement dans ce domaine. Cette activité économique conduit à générer pour la collectivité 2 millions d'euros de ressources. La nécessité de cette loi n'est plus à prouver. Mais elle a néanmoins un impact fort sur l'emploi à court et moyen terme. Les contrats de transition écologique ont démontré toute leur pertinence et leur capacité à porter la transition écologique comme moteur de l'économie locale. Un CTE sur ce territoire permettra de lancer une dynamique écologique tout en mobilisant les acteurs socio-économiques *via* la création de nouvelles filières économiques vertueuses. Aussi, il lui demande si elle envisage la mise en place d'un contrat de transition écologique (CTE) dans ce territoire du sud-ouest marnais.

Données clés

Auteur : [M. Éric Girardin](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27494

Rubrique : Développement durable

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2020](#), page 2111

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)